

Jean-Baptiste André Godin à Narcisse Arsène Parmentier, 31 janvier 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 1 p. (231v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Narcisse Arsène Parmentier, 31 janvier 1876, consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48762>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 janvier 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Parmentier, Narcisse Arsène \(1835-1881\)](#)

Lieu de destination Le Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

Description

Résumé Godin annonce à Parmentier que sa présence à la réunion du surlendemain sera sans objet comme il l'explique dans la lettre publiée par *Le Courrier de l'Aisne*.
Notes La lettre à laquelle Godin fait référence est relative à sa renonciation à une candidature à sa réélection en qualité de député de l'Aisne ; datée du 31 janvier 1876, la lettre est publiée par *Le Guetteur de Saint-Quentin* le 2 février 1876 (en

ligne :

<https://www.retronews.fr/journal/le-guetteur-de-saint-quentin-et-de-l-aisne/2-fevrier-1876/819/2337401/2>, consulté le 4 mars 2023).

SupportNom du destinataire et lieu de destination manuscrits au crayon au bas de la copie : « M Parmentier au Nouvion ».

Mots-clés

[Articles de périodiques, Information](#)

Œuvres citées [Le Courrier de l'Aisne : Journal agricole, industriel, commercial et littéraire, Laon, 1865-](#).

Événements cités [Élection législatives \(20 février et 5 mars 1876, France\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 10/10/2023

Lyon le 31 Janvier 16

Monsieur et cher collègue,

Vous voyez par la lettre
que j'ai fait viséer au
Courrier que vous m'avez
aujourd'hui, que ma présence
à la réunion d'après-demain
mercredi serait sans objet.

Je vous remercie donc
de l'invitation que vous
avez bien voulu me faire.
L'agréez je vous prie,
mon cher collègue, l'expression
de ma considération

Folini

M Parmentier au Muret